



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Baisse des moyens pour la réinsertion professionnelle des personnes handicapées

Question écrite n° 9885

Texte de la question

M. Alexis Corbière attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur la situation de l'association Ambroise Croizat, qui travaille notamment à la réinsertion professionnelle et sociale des salariés dont la santé ne permet plus l'exercice de leur métier d'origine. L'activité de cette association se trouve aujourd'hui menacée par le plan d'économies demandé par le ministère de la santé et motivé par la loi SERAFIN-PH (« Services et établissements réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées »). En effet, la convergence tarifaire que ce texte propose pourrait priver l'association de plus de trois millions d'euros de recettes au cours des trois prochaines années. Le travail de l'association Ambroise Croizat permet pourtant aux travailleurs handicapés un retour à la vie et à la dynamique professionnelle en leur permettant l'apprentissage d'une nouvelle profession compatible avec leur situation physique et médicale. Ces formations sont proposées sans exigence de qualifications antérieures et permettent une reconversion totale de la personne inapte à exercer son métier d'origine. Ces missions sont assurées avec succès par plus de 550 salariés qui travaillent sur différentes structures, dont les centres de réadaptation professionnelle Jean-Pierre Timbaud à Montreuil ou Suzanne Masson à Paris (12ème arrondissement). Il l'alerte donc sur la nécessité de maintenir des moyens adéquats permettant à l'association de poursuivre son travail en faveur des personnes handicapées. Il lui demande que les décisions gouvernementales ne remettent pas en cause ses missions, essentielles pour garantir l'épanouissement professionnel et social des travailleurs fragilisés par un accident de la vie.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Corbière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9885

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Solidarités, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 mai 2019

Question publiée au JO le : [26 juin 2018](#), page 5494

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)